

ÉDITORIAL

Par **Georges Yang**

Le numéro 42 de notre bulletin est cette fois-ci très historique ! Il nous remet en mémoire la découverte de Clipperton par Michel Dubocage en 1711 dans un article très détaillé, écrit par Daniel Pardon rappelant le périple de notre Marine royale à la fin du règne de Louis XIV. Hélas, comme il est assez fréquent en France, il faudra patienter 147 ans pour que Napoléon III envoie en 1858 un vaisseau pour reprendre officiellement possession de l'atoll au nom du Second Empire (voir le deuxième article de ce bulletin, même auteur). Et il faudra attendre 1931 pour que l'arbitrage du Roi d'Italie confirme notre souveraineté face aux revendications du Mexique et encore 1959 pour que la souveraineté française soit enfin confirmée. L'histoire de Clipperton démontre l'unicité et la continuité de l'Histoire de France allant de la Monarchie en passant par l'Empire, la Troisième et la Cinquième République tant dans ses gloires que dans ses reculades et ses hésitations. Peu de territoires peuvent associer à leur nom, Louis XIV, Napoléon III, le président Paul Doumer et Charles De Gaulle. Hélas, lenteur administrative, négligence, manque de motivation, n'ont pas attendu notre époque contemporaine pour se manifester.

Ainsi, la France a perdu une bonne partie du territoire de la Guyane au profit du Brésil par manque de suivi et de combativité lors d'un autre arbitrage sous l'égide de la

SOMMAIRE

Accédez directement à une rubrique en cliquant sur les titres.
Retour au sommaire en bas de chaque page

ÉDITORIAL	1
HISTOIRE	2
L'odyssée de la découverte de Clipperton	
HISTOIRE	7
1858 : Napoléon III déclenche la guerre des drapeaux à Clipperton	
TAAF	13
La France étend son domaine marin	
AU PARLEMENT	14
Covid 19 en Outre-mer	
AGENDA DES MERS ET DES OCEANS	15
INFOS – LES BRÈVES	16
La vie de nos îles - Les Brèves de Jean-Yves - Sciences – Twitter – Parutions	
LA VIE DE CPOM	19

Suisse qui vit son terme à notre désavantage, le premier décembre 1900, après quelques escarmouches sur le terrain et 5 ans d'inaction de la Troisième République. Le Président Félix Faure, le même qui accepta la reculade de Fachoda en 1898 face à l'Angleterre malgré le courage du Capitaine Marchand au Sud Soudan ne put participer à la fin des négociations suite à son décès impromptu si célèbre. Suite à une interprétation de cartes établies par le géographe Elisée Reclus, la France a ainsi perdu 200.000 km² de terres et 60.000 km² d'eaux territoriales alors que le Brésil était

prêt à négocier depuis 1856 un accord de partage plus favorable à la France.

Et pour en revenir à nos jours, la France risque de perdre Tromelin les Glorieuses et les Îles Éparses au profit de Maurice, des Comores et de Madagascar par manque de pugnacité et d'intérêt pour ces îles lointaines, malgré les alertes répétées du Député Philippe Folliot sur nos territoires d'Outremer à l'Assemblée Nationale et ses adresses au gouvernement et à la présidence.

Nous apprenons aussi en lisant ce numéro, que la France vient d'étendre son domaine maritime de 151.323 km² le 10 juin dernier au large de la Réunion et des îles Saint Paul et Amsterdam. Cette extension territoriale qui ne concerne que les fonds marins n'a de sens que si elle autorise une exploitation des potentielles ressources minières ou pétrolières par des entreprises françaises ou par la vente de licences à des compagnies étrangères reversant des taxes ou des royalties à la France. Mais il serait déjà possible d'exploiter de façon plus rationnelle les eaux territoriales existantes autour de ces territoires dans la limite des 200 miles nautiques. Une entreprise de pêche française basée à la Réunion ramène depuis deux ans des langoustes vivantes de Saint Paul et Amsterdam soit un périple de 3.000 kms, elle est hélas la seule. C'est ce genre d'établissement qu'il faudrait aider à se développer et non laisser par laxisme d'autres flottes exploiter nos eaux, comme cela est le cas autour de Clipperton. Bref, l'Outremer français est plein d'avenir et non un poids pour la métropole ; il faudrait y songer

quelquefois et le voir comme une richesse et non un fardeau. On parle trop souvent des « confettis » de l'Empire pour parler de ces terres lointaines alors qu'ils pourraient devenir de la poudre d'or si bien exploités et mis en valeur.

Georges Yang le 30 juin 2020

Liens pour info :

<https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/saint-paul/langoustes-vivantes-saint-paul-amsterdam-reunion-564581.html>

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00845357/document>

https://www.liberation.fr/checknews/2019/06/05/macron-va-t-il-ceder-les-iles-eparses-a-madagascar_1731558

HISTOIRE

L'odyssée de la découverte de Clipperton en 1711

par Daniel Pardon

Michel Dubocage découvre, au terme d'une odyssée de neuf années, l'île de Clipperton ; mais surtout il fit fortune et fut même anobli.

Il suffit de donner deux dates pour comprendre que le voyage de Michel Dubocage, essentiellement dans le Pacifique, relève d'une odyssée digne de celle narrée par Homère (dix ans pour Ulysse, neuf ans pour Dubocage) ; sauf que dans le cas présent, les distances sont bien plus considérables : départ de l'expédition le 28 août 1707 de Dunkerque, retour le 3 août 1716 au Havre. De cet interminable périple, le navigateur ramena une fortune considérable, en plus d'avoir découvert quelques terres, dont l'île de Clipperton (baptisée île de la Passion) qui offre aujourd'hui à la France une zone économique exclusive maritime de 430 000 km² au large du Mexique. Retour sur ce voyage hors norme et sur l'homme qui réussit cet exploit des décennies avant la découverte de Tahiti par Wallis et bien avant les voyages de Cook et de Bougainville...

Fin XVIIe, début XVIIIe : l'Espagne est la première puissance de la planète grâce à ses conquêtes dans le Nouveau Monde : l'empire aztèque en Méso-Amérique, l'empire Inca en Amérique du Sud. L'or et l'argent coulent à flot, les pillages et les mines



ayant rapporté des sommes considérables au trésor ibère.

Certes tout n'est pas rose pour les Espagnols qui doivent gérer les attaques de pirates anglais et français, essentiellement dans l'Atlantique, plus rarement dans le Pacifique. Mais globalement, Madrid tient les mers d'une poigne de fer et surtout interdit formellement le Pacifique aux autres nations, estimant que cet océan est le sien, puisqu'elle est présente aussi bien en Amérique qu'en Asie avec ses possessions aux Philippines.



La grande maison familiale des Dubocage au Havre, financée grâce au succès de l'expédition dans le vaste Pacifique.

Lieutenant de frégate à seize ans !

Le 28 janvier 1676, bien loin de cette géopolitique, le petit Michel Joseph Dubocage voit le jour au Havre. Son père est capitaine sur différents navires et le gamin, bon sang ne saurait mentir, est vite plus à l'aise en mer que sur les bancs d'école. Il est même franchement si doué, si courageux, si dur à la tâche qu'il se retrouve nommé

lieutenant de frégate à seulement seize ans ! L'époque est aux corsaires, voire aux pirates. En 1703, Dubocage fait parler de lui sur un bateau corsaire, l'*Audacieux* et se marie deux ans plus tard. Sous le règne de Louis XIV, une Compagnie française des mers du Sud existe depuis 1698, mais l'Espagne demande au roi français de fermer boutique. Ce qu'il accepte officiellement, laissant faire un certain nombre d'armateurs français désireux de se rendre aux Moluques y acheter des épices. On s'agite beaucoup à Saint-Malo, à Brest, au Havre, mais aussi à Dunkerque où une solide expédition prend petit à petit forme : huit associés, dont l'armateur Noël Piécourt et trois proches du roi, arment la bagatelle de quatre frégates pour un coût tout de même astronomique : on parle de deux millions et demi de livres.

Une expédition de 584 hommes !

La mise est considérable et les navires impressionnants (même si certains s'avéreront ne pas être en aussi bon état qu'on le croyait au départ). Benoît de Bénac, faible, maladroit, incapable de commander une telle expédition, en prend pourtant la tête, en étant capitaine de la *Princesse* (400 tonneaux, 210 hommes, 40 canons). A ses côtés Crosnier de Langavant, capitaine de l'*Aurore* (380 tonneaux, 122 hommes, 34 canons), Salomon de Griel, capitaine de la *Diligente* (300 tonneaux, 125 hommes, 30 canons) et enfin Michel Dubocage, capitaine de la *Découverte* (250 tonneaux, 127 hommes, 28 canons). Un détail saute aux yeux de suite : Dubocage est le seul roturier dans l'aventure, les autres sont tous des nobles. La *Diligente* et la *Découverte* partiront de Dunkerque (le 28 août 1707), les deux autres de Brest où se retrouvera toute l'escadre avant le grand départ. Destination non pas les Moluques, mais bien la Mer du Sud, Louis XIV

mentant à son petit-fils devenu roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. Dubocage le dit clairement dans son journal de bord : "*Au nom de Dieu soit commencé le voyage de Dunkerque à l'Amérique, la Mer du Sud et aux découvertes dans la frégate la Découverte montée de 28 canons commandée par Moy Michel Dubocage sous les ordres de Monsieur de Bénac Directeur et commandant les frégates la Princesse, la Diligente, l'Aurore et la Découverte.*" Les choses, au moins, sont-elles claires. De Brest, dont la rade est quittée le 23 mars 1708, l'escadre se rendra aux Canaries puis au Brésil et à proximité immédiate du Rio de la Plata. Le scorbut commence ses ravages et les bateaux demandent des réparations. De Bénac va mal, ne supporte pas les soucis d'une telle aventure, tombe malade et finalement abandonne son commandement le 19 novembre 1709 pour décéder le 1^{er} décembre. On parle d'un suicide, d'un meurtre... La vraie raison demeure inconnue, même si les soupçons d'assassinat pèsent lourdement sur les épaules du second de la *Princesse*, un certain Garnier.

Seuls deux navires iront en Chine

Après quatorze mois d'escale, les navires quittent enfin le Rio de la Plata pour arriver en vue de la Terre de Feu le 29 janvier 1710, le cap Horn étant contourné très au large (sans être aperçu !) en février 1710. Après quelques escales, l'escadre au complet se reforme le 24 mars à Valparaiso où l'*Aurore*, arrivée plus tôt, avait déjà vendu toutes ses marchandises, puisque cette expédition n'avait rien de scientifique : il s'agissait, rappelons-le, de faire un maximum de profit dans cette odyssée qui devait mener les navigateurs jusqu'en Chine ! Pendant que la *Princesse* est réparée à Coquimbo, les autres bateaux cabotent pour

vendre leur cargaison entre Arica, Coquimbo et Pisco. Son "marché" terminé, la *Princesse*, remise en état, rentrera en France quittant les côtes sud-américaines le 24 novembre 1710 (pour arriver à Brest le 28 août 1711). Quant à la *Diligente*, impossible de lui faire continuer le périple ni même de la ramener en France, elle doit être vendue (ce qui sera fait au port de Callao, au Pérou).

Pour la partie du voyage qui nous intéresse vraiment, les choses sérieuses commencent le 8 mars 1711 avec les deux seuls navires encore en course, la *Princesse* (commandée par Martin de Chassiron, et la *Diligente* sur laquelle Dubocage tient la barre fermement. Les deux frégates quittent le port de Huacho, cap sur la lointaine, très lointaine Chine, en espérant atteindre d'abord l'île de Guam...

Une île de corail sans nom



Au large des côtes mexicaines, Clipperton est d'un grand intérêt stratégique mais la France n'a jamais été capable d'y faire quoi que ce soit de durable.

Pour les navigateurs, la voie la plus simple est de se laisser porter par le courant de Humbolt le long de la côte de l'Amérique du Sud, puis de profiter, une fois dans l'hémisphère nord, des vents portant soufflant vers l'ouest et du courant nord équatorial, ce que décident de faire les deux

capitaines.

La navigation se déroule sans incident majeur, mais le 20 mars 1711, les marins observent des oiseaux augurant d'une terre proche. En termes d'oiseaux, ils seront servis puisque le 3 avril 1711, Michel Dubocage découvre devant son étrave l'île de Clipperton, qui ne figure alors sur aucune carte et qui donc, n'a pas de nom. Or l'île sert de refuge à des milliers, des millions sans doute d'oiseaux marins (plus tard, leurs déjections, le guano, seront d'ailleurs exploitées par une compagnie américaine en quête d'engrais). Dans son journal de bord, le Havrais note : *"Sur les deux heures d'après-midi j'ai moi-même découvert un très gros rocher sous la ralingue de la grand-voile qui me restait au O.1/4 S.O. à environ 5 lieues. J'ai fait faire le signal de terre à M. Martin qui nous a répondu un moment après"*.

De Chassignon rejoint Dubocage le lendemain et il est décidé de baptiser cette terre inconnue "île de la Passion" puisqu'elle a été découverte un Vendredi saint (plus au sud, le Hollandais Roggeveen découvrit une île le dimanche de Pâques 6 avril 1722).

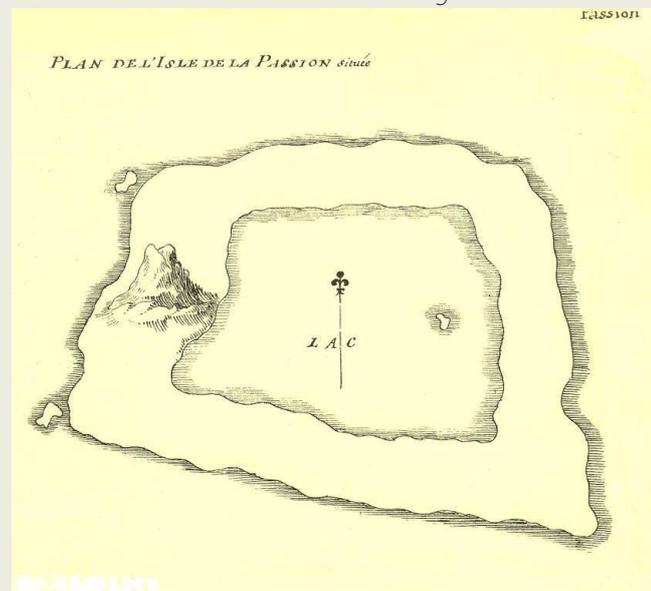
Un cadeau pour la France 87 ans plus tard

Pour les deux marins qui sont en mer avant tout pour des raisons financières, cette découverte peut être intéressante car l'île pourrait offrir un havre aux bateaux qui, comme les leurs, tentent de rallier la Chine. Ils savent qu'ils sont à environ six cents milles nautiques du Mexique, donc hors de portée des Espagnols en cas de conflit avec l'Espagne. Aussi est-il décidé d'explorer la zone. Dubocage s'étonne de la forme en anneau de cet atoll, avec son lagon intérieur dont il ne s'explique pas l'origine. Sans doute n'en a-t-il jamais vu encore. La déception sera à la hauteur des espérances : hormis un

rocher de vingt-neuf mètres d'altitude, le reste des 1,7 km² composant l'île est un amas de coraux morts culminant à moins de trois mètres de la surface de l'océan. Le lagon mesure un peu plus de sept cents hectares et constituerait un port si seulement une passe s'ouvrait dans la barrière de corail, ce qui n'est pas le cas. Battu par les vagues, l'atoll est quasiment stérile et n'offre ni eau douce ni ravitaillement sinon des œufs d'oiseaux de mer.

Consciencieusement, Dubocage dresse tout de même une carte de sa découverte (plan qui sera perdu par la suite),

NDLR : la carte de Dubocage existe bien



et documente autant qu'il le peut sa trouvaille, ce qui permettra, bien plus tard, en 1858, à Victor Le Coat de Kervéguen, envoyé là par Napoléon III, de prendre officiellement possession pour la France de ce presque atoll, initiative qui sera définitivement validée en 1931 par le roi d'Italie Victor-Emmanuel II au terme d'un arbitrage international. La France était alors en conflit avec le Mexique sur ce titre de propriété (dont d'ailleurs elle ne sut jamais profiter jusqu'à nos jours...).

Cap sur Guam et l'Asie

La découverte de Clipperton, si inattendue soit-elle, ne doit pas mettre en retard l'expédition compte-tenu du faible intérêt de ce bout de terre (situé très exactement à 1 081 km de la côte mexicaine la plus proche). Cernée par un infranchissable mur de corail, l'île de la Passion, ses oiseaux et ses crabes sont vite abandonnés à leur solitude, non sans que l'équipage soit parvenu à capturer quelques marsouins ou dauphins pour améliorer l'ordinaire du bord. Cap est donc mis à l'ouest pour une traversée redoutée à cause du scorbut que l'on ne sait pas véritablement soigner (la maladie est due à un manque de vitamine C essentiellement). Finalement, le 14 mai 1711, Guam est en vue aux Mariannes du Sud. Le 6 juin, après les Philippines, Formose est aperçue et enfin les ancres sont jetées dans la baie de Xiamen (Amoy pour les Européens), dans la province du Fujian en Chine le 12 juin. Xiamen est en fait une île située à l'embouchure du fleuve Jiulongjiang (aujourd'hui une digue la relie à la terre).

L'escale consiste à réparer la *Découverte* (son grand mât est en piteux état) et à acheter, moyennant du bel et bon argent, des marchandises. Des difficultés diplomatiques coûtent plusieurs mois à l'expédition qui ne peut, au terme d'un accord, commencer ses achats que mi-septembre. Mais entre le carénage de la *Princesse* et la remise en état de la *Découverte*, les chargements ne commenceront que le 16 mai 1712. Porcelaine thé, épices, textiles, ce ne sont pas les marchandises qui manquent ; les deux navires quitteront Xia-Men les cales pleines le 13 juillet 1712. Le 20 juillet, les deux voiliers frôlent le sud du Japon et s'en retournent en direction de la côte californienne qu'ils

apercevront le 12 octobre seulement (la traversée ouest-est tant toujours extrêmement difficile et lente). Dubocage et de Chassignon marqueront le 29 octobre une escale aux îles Tres Marias (à 87 km de côtes mexicaines, aujourd'hui réserve de la biosphère). Les équipages y feront le plein de viande fraîche, en l'espèce des tortues. Le 1^{er} novembre, une escale plus longue sera entamée dans la baie de Banderas (actuelle ville de Puerto Vallarta). Les navires reprendront leur route pour les côtes du Pérou où ils caboteront pour vendre pendant trois ans, avec des profits extraordinaires, les marchandises ramenées de Chine et qui feront le bonheur des belles espagnoles des villes côtières.

La Découverte mangée par les vers

Le 24 mars 1715, de Chassiron appareille des côtes péruviennes ; il atteindra le port de La Rochelle le 16 août 1715, ses cales emplies d'argent (lingots, barres, "pignes", etc.). Pour la *Découverte* et Dubocage, les choses sont plus compliquées

car la *Découverte* est mangée par les vers ; il lui faut caréner au port de Lima (le Callao) dont il ne pourra repartir que le 16 avril 1716 en direction de la France. Le retour sera extrêmement périlleux, le Horn ne se montrant pas sous son meilleur jour. Il faudra même faire escale à San Salvador pour ravitailler sur la route du retour, avant, le 23 août 1716, d'enfin frapper ses amarres au Havre. Là encore, les cales regorgent d'argent. Dubocage, certes, a perdu beaucoup d'hommes entre les désertions et les maladies (le scorbut essentiellement), mais du moins a-t-il accompli sa mission.

Outre la fortune, cette odyssee lui vaudra également d'être anobli et de devenir ainsi Michel Dubocage de Bléville. Loin de se reposer sur ses lauriers, il montera une lucrative affaire de négoce maritime au Havre dont il deviendra l'un des personnages les plus riches, sachant que la Régence (Louis XIV étant mort) y gagna pour sa part environ 250 000 livres.

La mort opportune de Louis XIV

Louis XIV encouragea cette expédition dans la Mer du Sud, car il avait grand besoin d'argent pour financer ses guerres et ses dépenses somptuaires.

Le roi Soleil était tout sauf un honnête homme. Non seulement il envoyait en sous-main des expéditions dans la Mer du Sud, tout en jurant au roi d'Espagne qu'il ne le faisait pas, mais en outre, ceux-là même qu'il avait expédiés à l'autre bout du monde étaient bien mal reçus à leur retour.

Ce fut le cas de l'un des bateaux de l'expédition, l'*Aurore*, qui quitta l'Amérique du Sud sans se rendre en Chine, et revint directement en France, à Brest le 28 août 1711. Les autorités, plus que tatillonnes, saisirent le navire et placèrent des scellés sur toute la marchandise se trouvant à bord, au motif que Louis XIV avait fermement interdit tout commerce dans la Mer du Sud (alors même qu'il avait encouragé l'expédition menée par de Bénac). Une bonne manière de mettre la main à vil prix sur des marchandises dont les prix de revente élevés permirent aux caisses du Roi Soleil de se remplumer.



Il en eût été de même pour Dubocage, mais celui-ci, certes bien involontairement, eut le bon goût de ne revenir au Havre que le 23 août 1716, quelques mois après le décès de Louis XIV (le 1^{er} septembre 1715). Certes, le mode de fonctionnement de l'administration royale n'avait pas changé mais si les scellés furent mis sur la *Découverte* et sa cargaison, du moins le 19 septembre ces scellés furent-ils levés. Paris avait clairement demandé de "*laisser aux propriétaires du vaisseau la Découverte la liberté de disposer de l'argent qu'il a rapporté. Le Conseil n'a rien à vous prescrire au sujet de ce navire*". Il y eut certes contestation des autorités havraises, mais finalement, Dubocage put payer son équipage, se verser son salaire et vendre sa cargaison dont les droits rapporteront tout de même, sur le seul métal argent (d'une valeur d'un million de livres) environ 250 000 livres à la Couronne. Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV n'avait que six ans au retour de la *Découverte* qui bénéficia sans doute de la mansuétude de la période de Régence.

Texte de Daniel Pardon – Tahiti Infos - 29 Avril 2020 à 22:07

HISTOIRE

1858 : Napoléon III déclenche la guerre des drapeaux à Clipperton

par Daniel Pardon

A l'échelle de la grande Histoire, il est clair que si Napoléon III est un personnage fameux, celui qui fut son bras armé dans le Pacifique, Victor Le Coat de Kervéguen, est un parfait inconnu et a de grandes chances de le rester. D'autres Kervéguen se sont illustrés dans le passé, notamment sur l'île de La Réunion tandis que ce brave capitaine de corvette ne fit guère parler de lui sinon en 1858, lorsqu'il planta sur ordre de l'empereur des Français le drapeau tricolore sur une petite île perdue, Clipperton. Se faisant, Napoléon III déclencha ce qu'il convient d'appeler une guerre des drapeaux, qui ne fit aucune victime, mais qui montra combien à l'époque ce bout de terre avait déjà une importance stratégique évidente.

Les moins de deux kilomètres carrés de terres émergées constituant l'île de Clipperton (une barrière de corail qui enferme en son sein un lagon sans passe et donc sans communication avec l'océan) se situent, pour faire court, face au canal de Panama, au large des côtes Pacifique du Mexique.

Un Anglais et deux Français

Découvert en 1706 par un flibustier anglais qui lui donna son nom (John Clipperton n'y aborda probablement jamais), l'atoll fut redécouvert le 3 avril 1711 par un Français, Michel Dubocage naviguant de conserve avec un autre de ses compatriotes, Mathieu Martin de Chassiron. Ce 3 avril était un Vendredi saint, l'île fut donc baptisée île de la Passion. Sans jeu de mots, c'est plus d'un siècle plus tard qu'elle déclencha des passions, françaises, américaines et mexicaines.

véritablement, car Permien hissa alors sur l'île le drapeau américain pour en prendre officiellement possession. En 1892, le même Permien revint à Clipperton et y installa son fils et une base-vie après avoir remis au Département d'Etat un affidavit, une déclaration sous serment en quelque sorte, le 30 juillet 1892. Par ce document officiel, où il déclarait agir pour le compte de sa société, Permien comptait bien ne voir personne –et surtout pas la France– revendiquer "son" île. Après un mois sur place, Permien repartit en commettant une grave erreur, puisqu'il n'y laissa aucun gardien prouvant que l'atoll n'avait pas été abandonné. Seul le Stars & Stripes flottait encore fièrement sur le rocher.

Quant au département d'Etat, il traîna des pieds pour enregistrer l'affidavit de Permien, conscient que la France pouvait légitimement revendiquer la pleine propriété de l'île. Qui plus est, Permien, en réclamant que l'île devienne américaine, contrevenait lui-même à la doctrine de Monroe. L'affaire traîna tant et tant que la Stoningham Phosphate Company finit par disparaître, non sans avoir passé le relais à une autre compagnie de San Francisco, la Pacific Phosphate Company (PPC), qui installa sur place une équipe de travailleurs régulièrement relevée, toujours sous la bannière étoilée des Etats-Unis. La direction donnait à chaque équipe de travailleurs une consigne : "empêcher l'Angleterre de prendre possession de l'île". Personne n'a jamais su pourquoi un tel avertissement était donné, la Grande-Bretagne n'ayant jamais revendiqué Clipperton jusque-là, malgré la découverte du flibustier en 1706.

L'Union Jack refoulé

Au tournant du siècle, un navire anglais chargé de mille sept-cents tonnes de billes

de bois fit naufrage sur le récif de l'atoll. Le Kinkora était en provenance de la Colombie britannique et devait passer le cap Horn avant de gagner les ports anglais. Au moment du naufrage, trois Américains étaient présents sur l'île qui recueillit d'un coup d'un seul vingt-deux naufragés du Kinkora. Pas facile de partager les maigres ressources laissées à trois hommes quand on se retrouve à vingt-cinq... Une question est posée toutefois par certains historiens : alors que l'Angleterre pouvait se fournir facilement en bois en Scandinavie, à moindre frais, pourquoi avoir fait un tel voyage autour du cap Horn, jusqu'en Colombie britannique pour de simples billes de bois ? N'y avait-il pas de la part des Anglais un secret désir de mettre la main sur Clipperton, opération que le naufrage voua à l'échec ? En tous les cas, les trois Américains se dépêchèrent de planter un autre drapeau américain face à l'épave sur le récif, pour réaffirmer les droits des Etats-Unis sur l'île. Après plusieurs mois de jeûne forcé, certains membres d'équipage du Kinkora s'embarquèrent sur un petit canot pour gagner Acapulco, ce qu'ils firent en seize jours ; une corvette anglaise, la Comus, vingt-et-un hommes d'équipage, vint recueillir les seize hommes restés sur Clipperton. C'est là que se déroule le troisième épisode de la guerre des drapeaux ; après le Français et l'Américain, ce fut au tour de l'Anglais Henry P. Dyke, capitaine de la Comus, de décider de planter l'Union Jack sur Clipperton. Trente-sept Britanniques face à trois malheureux Américains, la cause semblait entendue, mais c'était sans compter sur l'aplomb des Américains qui refusèrent catégoriquement de voir hisser ce nouveau drapeau alors que le leur flottait sur l'île. Les trois hommes tinrent bon, au point que Dyke finit par

reconnaître que si un drapeau avait le droit de flotter sur l'île, c'était celui de la France.

La presse américaine unanime

La "guerre" n'alla pas plus loin, les Britanniques regagnant Acapulco en ayant replié leur drapeau. Informée de ce naufrage et du fait que ses hommes étaient pratiquement sans vivres, la compagnie de phosphates PPC envoya de suite le vapeur Navarro avec de quoi tenir un siège et quatre invités de marque, conduits par le "monsieur phosphate" du Pacifique, John T. Arundel (il exploitait déjà, entre autres, Banaba et Nauru). Sur place, ils jugèrent, en spécialistes, que le guano de l'île était inférieur en qualité à celui d'autres gisements et si l'affaire du drapeau britannique fit grand bruit dans la presse de l'époque, le San Francisco Examiner, le San Francisco Chronicle, le New York Times et le Los Angeles Times furent catégoriques : Clipperton était une île gardée et bien gardée et elle était bel et bien américaine à tout jamais !

Un nouveau contremaître fut envoyé sur l'île, un Allemand du nom de Theodore Gusmann, mais il demeura loyal envers son employeur et ne tenta pas de hisser le drapeau de son pays, ce qui ne fut pas le cas notamment de marins australiens et même, juste avant la guerre, de sous-marinières japonais !

Au tour du drapeau mexicain !

Mais revenons à notre phosphate : les Américains tirant profit d'une île au large de ses côtes, le Mexique appréciait peu, doux euphémisme, et c'est pour cela que dès 1897, Mexico y dépêcha une mission dont le but était de hisser sur place le drapeau mexicain. Ce qui fut fait, avec un début d'occupation très nettement renforcé en 1906 par la construction d'un phare sur le rocher puis

l'installation à demeure d'une petite garnison d'une dizaine d'hommes accompagnés de femmes et d'enfants. Alors que dans son rapport établi lors de la prise de possession en 1858 de Kerveguen n'avait pas eu de mots assez durs pour décrire Clipperton comme une île sans aucun intérêt, les Mexicains choisirent au contraire de miser sur ce petit territoire ultramarin et c'est au président Porfirio Diaz que ce louable effort de colonisation est dû. Malheureusement, la suite de l'histoire est connue ; alors que la garnison était régulièrement approvisionnée en vivres et matériels, elle fut totalement oubliée lors de la révolution mexicaine et très peu de survivants, quelques femmes et enfants décharnés, furent sauvés en 1917.

Un arbitrage définitif en 1931

De son côté, la France fit très vite savoir dès 1907 que cette occupation mexicaine n'était pas à son goût et menaça le Mexique de déclencher un conflit. Les souvenirs laissés par les Français lors de leur occupation de ce pays d'Amérique centrale 1861 à 1867 étaient suffisamment mauvais pour que le gouvernement mexicain, dès 1909, tente d'éviter un affrontement armé et demande un arbitrage international ; la révolution mexicaine, mais surtout la Première Guerre mondiale suspendirent cette démarche ; il fallut attendre 1931 pour que le roi d'Italie, Victor Emmanuel III, aidé d'une commission d'experts internationaux, accorde à la France la souveraineté définitive sur l'atoll, eu égard aux documents fournis par Mathieu Martin de Chassiron et Michel Dubocage en 1711. Le seul argument du Mexique, une occupation espagnole datant de la Conquista, donc bien antérieure à l'arrivée des Français, ne reposait sur aucune preuve ni aucun écrit. La guerre des drapeaux s'achevait soixante-

treize ans après la prise de possession de Victor Le Goat de Kerveguen...

Un arbitrage définitif en 1931

De son côté, la France fit très vite savoir dès 1907 que cette occupation mexicaine n'était pas à son goût et menaça le Mexique de déclencher un conflit. Les souvenirs laissés par les Français lors de leur occupation de ce pays d'Amérique centrale 1861 à 1867 étaient suffisamment mauvais pour que le gouvernement mexicain, dès 1909, tente d'éviter un affrontement armé et demande un arbitrage international ; la révolution mexicaine, mais surtout la Première Guerre mondiale suspendirent cette démarche ; il fallut attendre 1931 pour que le roi d'Italie, Victor Emmanuel III, aidé d'une commission d'experts internationaux, accorde à la France la souveraineté définitive sur l'atoll, eu égard aux documents fournis par Mathieu Martin de Chassiron et Michel Dubocage en 1711. Le seul argument du Mexique, une occupation espagnole datant de la Conquista, donc bien antérieure à l'arrivée des Français, ne reposait sur aucune preuve ni aucun écrit. La guerre des drapeaux s'achevait soixante-treize ans après la prise de possession de Victor Le Goat de Kerveguen...

Le drapeau US de retour en 1944

La guerre des drapeaux, à Clipperton, connut un ultime soubresaut durant la Seconde Guerre mondiale. En 1944 en effet, les Américains décidèrent d'y planter à nouveau leur drapeau étoilé et d'y installer une base militaire. Pour cela, ils percèrent une large passe donnant accès au lagon et ils construisirent une piste d'aviation de mille deux cents mètres de longueur (ainsi que des bâtiments : base-vie, hangars, etc.).

En 1944, les Français n'étaient pas en situation de faire la fine bouche face à leurs principaux alliés, ceux-là même qui contribuèrent à la libérer du joug nazi. Mais dès 1945, Paris rappelait aux Américains qu'ils n'étaient pas chez eux à Clipperton et qu'ils devaient donc déménager au plus vite. Soucieux d'éviter un incident diplomatique, les Américains plièrent bagage, en laissant certes la piste d'aviation en place, mais en rebouchant la passe artificielle qu'ils avaient creusée, histoire de montrer aux Français que si leur drapeau pouvait flotter à nouveau sur Clipperton, il n'était pas question que la France profite d'une infrastructure aussi capitale qu'une vraie passe, lui permettant à son tour d'envisager d'y implanter une base, juste en face du canal de Panama... Pas de cadeaux entre alliés !

De Kervéguen : une vie sur la mer

Né le 21 juin 1816 à Cherbourg, Victor Edouard François Le Coat de Kervéguen était le fils de Joseph Marie Le Coat de Kervéguen et de Marie Jeanne Proost. Le couple eut quatre enfants, deux fils et deux filles. Le petit Victor, attiré très jeune par la mer, entra à l'École navale en 1831 et fit une grande partie de sa carrière dans la Royale. En 1837, il est enseigne de vaisseau à Brest, puis affecté en 1841 sur le brick Nisus, station du Sénégal. En 1846, il est nommé au grade de lieutenant de vaisseau et fait chevalier de la Légion d'honneur. Son haut fait d'armes, même s'il ne fut guère spectaculaire, fut la prise de possession au nom du prince Napoléon de l'atoll de Clipperton en 1858. Il fut nommé capitaine de frégate en 1861, puis sous-directeur des mouvements du port de Brest en 1863, avant de devenir commandant du vaisseau-école des mousses, toujours à Brest. Il décéda malheureusement pour lui

très jeune, le 13 février 1871 au Havre, âgé de seulement cinquante-quatre ans.

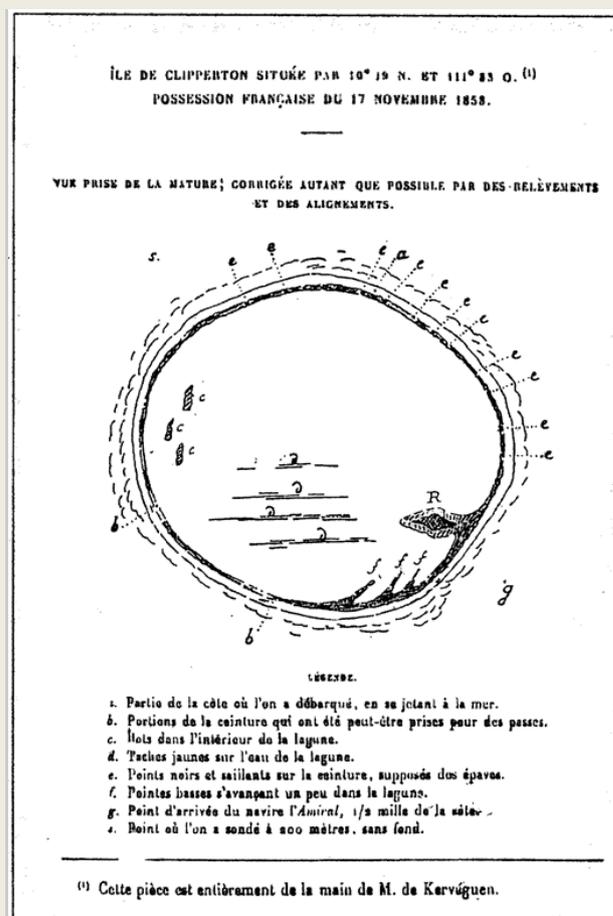
Napoléon III et le Mexique



En soufflant aux Mexicains la propriété de cet atoll de Clipperton au large de leurs côtes, Napoléon III ouvrit en quelque sorte le bal des grandes manœuvres françaises dans ce pays. En effet, quelques années plus tard, de 1861 à 1867, Napoléon III organisa une vaste opération militaire dans le but de mettre sur le trône du Mexique un souverain catholique proche des intérêts de la France. Le malheureux Maximilien de Habsbourg, mal conseillé par sa femme, accepta à contrecœur et non sans hésitations de devenir cet empereur fantôme d'un Mexique supposé contrebalancer la puissance montante des Etats-Unis protestants, alors en

pleine Guerre de Sécession. Mais face à la résistance des Mexicains fidèles à Juarez, l'aventure prit fin le 19 juin 1867 par l'exécution de Maximilien, le dernier navire français ayant entre temps, dès février de la même année, quitté le pays. Six mille six cents militaires français environ perdirent la vie dans cette expédition sur les plus de trente-huit mille envoyés sur place. La défaite la plus célèbre des troupes françaises reste celle de la Légion étrangère, lors du combat de Camerone le 30 avril 1863.

Île française, c'est officiel...



C'est notamment sur la base de cette carte précise dressée par Le Coat de Kervéguen en 1858, lors de la prise de possession de l'île, que l'arbitrage international a finalement accordé en 1931 Clipperton à la France.

L'officialisation de la prise de possession par la France de Clipperton a été

faite en 1848 auprès du consul général de France à Honolulu, qui fit suivre l'information à Paris. Voici le texte de Le Coat de Kervéguen au consul.

A Monsieur le CONSUL GÉNÉRAL de France à Honolulu, îles Sandwich. Honolulu. 12 avril 1898.

Le Consul et Commissaire Du Gouvernement français Aux îles Hawaii, L. VOSSION.

En mer, devant Honolulu (Iles Sandwich) à bord du navire de Commerce L'Amiral.

*MONSIEUR LE CONSUL GÉNÉRAL
En vertu des ordres que j'ai reçus de S. E. le Ministre de la Marine et de la mission qui m'a été confiée, j'ai pris possession au nom du Gouvernement de S. M. l'Empereur des*

Français d'une île appelée Clipperton, située par 10° 19' latitude nord et 111° 33' de longitude ouest ; j'ai l'honneur de porter le fait à votre connaissance en vous transcrivant ci-contre l'acte que j'ai rédigé et qui établit les droits de la France sur cette île. Je suis avec le plus profond respect, Monsieur le Consul Général,

Votre très obéissant serviteur,

*Le Lieutenant de Vaisseau,
Commissaire du Gouvernement.*

*Victor LE COAT DE KERVÉGUEN.
Le 10 Décembre 1858.*

Texte de Daniel Pardon – Tahiti Infos - 15 mai 2020



La France étend encore son domaine maritime sous-marin



Le domaine maritime français va encore s'étendre, de quelque 150.000 km² cette fois-ci, au large de la Réunion et des Terres australes et antarctiques, ont annoncé 11 juin le Secrétariat général de la mer et l'Ifremer.

"La Commission des Limites du plateau continental,

organe spécialisé des Nations Unies, a rendu publiques le 10 juin 2020 des recommandations autorisant la France à étendre son plateau continental", indiquent le secrétariat général de la mer, l'Ifremer, ainsi que le Shom (Service hydrographique et océanographique de la marine) dans un communiqué conjoint.

Le domaine maritime français va s'étendre au large de La Réunion, de 58.121 km², et au large des îles de Saint-Paul et Amsterdam, dans les TAAF, de 93.202 km², soit au total l'équivalent de plus d'un quart de la superficie de l'hexagone.

En 2015, quatre décrets avaient formalisé une première extension de 579.000 km² du plateau continental français au large de la Martinique, des Antilles, de la Guyane, de la Nouvelle-Calédonie et des îles Kerguelen.

Les droits de la France sur ces zones ne s'exercent cependant que sur le sol et le sous-sol marin et non sur la colonne d'eau, qui reste du domaine international.

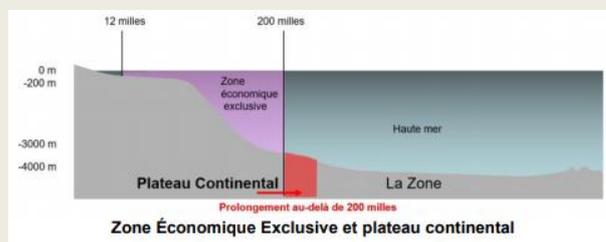
Le plateau continental de la France va ainsi être porté à une surface de 730.000 km², qui s'ajoutent aux 10,2 millions de km² d'eaux sous souveraineté (eaux intérieures et mer territoriale) ou sous juridiction (zone économique exclusive, ZEE) françaises.

La convention des Nations unies sur le droit de la mer (1982), dite de Montego Bay, permet aux pays côtiers d'étendre leur plateau continental au-delà des 200 milles marins (environ 370 km) de leur ZEE -jusqu'à une limite maximale de 350 milles (650 km)- s'ils démontrent que leur territoire terrestre se prolonge sur le fond des océans.

La France peut encore prétendre à environ 500.000 km² de plateau continental, précise le communiqué. Ces extensions "accroissent les droits de la France sur l'exploration et l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol marins au-delà des 200 milles marins", indique le communiqué, qui souligne cependant que "l'exploitation de ces espaces sous-marins n'est pas à l'ordre du jour".

Ces extensions permettent à la France de préserver ses droits pour l'avenir dans de vastes espaces sous-marins, "ce qui implique la possibilité d'assurer leur protection si l'exploitation n'est pas souhaitée", selon la même source.

Brest, France | AFP | jeudi 11/06/2020



Source : SG Mer



AU PARLEMENT



Covid-19 en Outre-mer : Philippe FOLLIOU interroge le Gouvernement 10/04/2020

Question écrite

-  M. Philippe Folliot attire l'attention de Mme la ministre des outre-mer sur la situation dans les départements et régions d'outre-mer liée au Covid-19. « Déjà fragile, l'outre-mer craint le pire. » Ce titre d'un article paru récemment dans la presse quotidienne régionale inquiète. Pire, il alarme. En effet, depuis de nombreuses semaines, le pays doit faire face à une pandémie qui touche l'ensemble du territoire, dont les départements et régions d'outre-mer, qui subissent une « situation spécifique » et comptent plus de 550 cas à ce jour. Dans l'océan Indien, La Réunion et Mayotte sont les territoires aujourd'hui les plus touchés. La Réunion a désormais passé le stade des 183 cas identifiés et doublé sa capacité de lits de réanimation. Mayotte, qui a dépassé les 50 cas, doit faire face à une situation extrême où près de la moitié de l'habitat est constitué de cases en tôle. Ces deux territoires, qui sont depuis une semaine passés en stade 2, affrontent ainsi une double épidémie (Covid-19 et dengue) et se préparent à affronter une possible crise sanitaire. En Guadeloupe, les autorités de santé dénombrèrent 106 cas confirmés avec un décès et 23 patients

hospitalisés. Alors que, déjà avant la crise, la santé était un sujet préoccupant, aujourd'hui, le système accuse le coup. Le matériel est insuffisant. Et les professionnels de santé demandent la commande rapide de tests ainsi que des doses nécessaires au traitement de symptômes de ce virus. De plus, l'accès à l'eau courante est une problématique plus que préoccupante. Les réseaux sont vétustes et la distribution difficile à mettre en œuvre. Dès lors, effectuer le plus simple des gestes barrières, se laver les mains, est un exploit. En Polynésie, 35 cas ont été confirmés mais la situation évolue d'heure en heure. Depuis le confinement général, ce territoire s'est refermé sur lui-même. Alors qu'il compte 118 îles, dont 76 habitées, l'épidémie pourrait devenir une catastrophe. Seule Tahiti possède un centre hospitalier, aux capacités humaines et matérielles limitées. Les îles les plus éloignées, elles, ne disposent d'aucune structure médicale ni même de médecins. Ainsi, au-delà d'une crise économique terrible (le tourisme étant la première richesse du territoire), on ne peut là aussi que redouter une crise sanitaire majeure ! Dans ce contexte, le Président de la République, à travers l'opération Résilience, a annoncé de nombreux renforts. Le porte-hélicoptères « Mistral » sera ainsi déployé dans l'océan Indien. Le « Dixmude », mis à disposition par la ministre des armées, sera envoyé et installé entre les Antilles et la Guyane afin de transporter 20 000 tonnes de matériels et accueillir plusieurs malades. Le Premier ministre, lui, a évoqué le renforcement des moyens hospitaliers (lits de réanimation et respirateurs), la mobilisation de la réserve sanitaire et le recours à des médecins diplômés hors Union européenne. On ne peut que se féliciter de cette décision même si, selon M. le député, **le Pacifique ne devrait être oublié** ! Aujourd'hui, la Nation doit faire face et accompagner tous les territoires. Dans ce cadre, il souhaiterait lui demander si, face à cette situation difficile, un passage en stade 3 des territoires ultramarins est envisageable ; quels sont aujourd'hui les moyens et dispositions d'anticipation et de gestion de cette future crise sanitaire ; comment, avec l'opération Résilience, peut s'articuler la solidarité interrégionale, plus difficile à mettre en œuvre dans ces territoires, et notamment l'évacuation des cas les plus graves vers la métropole évoquée par le Premier ministre.

 [Covid-19 en Outre-mer : Philippe FOLLIOU interroge le Gouvernement](#)

 On trouve aussi sur la page présentant le Groupe d'études : Îles d'Amérique du nord et Clipperton présidé par le député Philippe Folliot, l'information « *XVe Législature - Législature courante - Groupe d'études clos le 15 janvier 2020* »... ?



AGENDA des MERS et des OCEANS

NDLR : En raison de la pandémie, de nombreuses manifestations sont susceptibles d'être annulées ou reportées. Au-delà du 31 mars, vérifiez l'information qui vous intéresse sur les sites correspondants.

Niveau international :

-  08 juin Journée mondiale de l'océan
-  02 au 06 juin [Conférence internationale sur la préservation des océans](#) organisée par les Nations unies à Lisbonne
-  7 au 15 janvier 2021 [Congrès mondial de la nature](#) de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) initialement prévu en juin 2020 à Marseille
-  07 au 09 septembre [FOWT](#), rendez-vous mondial de l'éolien flottant à Marseille
-  Programme d'extension du plateau continental « [EXTRAPLAC](#) »
-  9-11 octobre **Ocean Hackathon 2020, 5^e édition** 16 villes : Boulogne-sur-mer, Champs-sur-Marne, Deshaies, Saint Malo, Sète, Brest, St Jean de Luz, Toulon, Le Havre, Cartagene (Espagne), Castellón (Espagne), Cadix (Espagne), Split (Croatie), Rimouski (Canada), Ancône (Italie), Mexico (Mexique) Lien de l'événement : <https://frama.link/ueqjPNkk>.

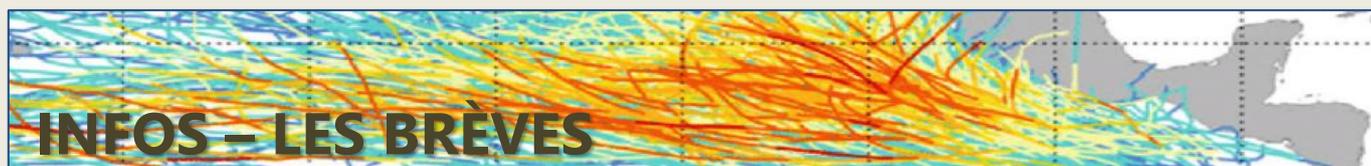
- 9-19 novembre 2020 [Conférence des Nations Unies sur le Changement climatique](#), 26th session of the Conference of the Parties (COP 26) to the UNFCCC, Glasgow, Ecosse, UK.

Niveau régional

- 10-21 juin 2020 [13^e Festival des Arts du Pacifique](#), Hawaii
- 17-18 août 2020 [Our Ocean 2020 Conference](#), Palau

Niveau national

- REPORT à une date ultérieure de la [Fête de la Mer et des Littoraux](#) prévue initialement partout en France les 26, 27, 28 juin
- 29/09 au 04/10 [Grand Pavois](#), salon du Grand Pavois à La Rochelle



La vie de nos îles

- Kerguelen : « Un nouveau continent émergeant dans l'Océan Indien » découvert par des scientifiques français et australiens. [Lire l'info sur Sputniknews.com](#) 19/06/2020 et l'article scientifique sur [Terra Nova](#) - Wiley Online Library.
- Une interview sur La Passion – Clipperton accordé par Christian Jost, président de CPOM, courant juin à un journaliste de Ouest-France. Article à paraître.

Les Brèves de Jean-Yves

- [Liste de plantes endémiques de France](#) Techno-science.net ... de Clipperton et des Terres australes et antarctiques françaises (districts d'outre-mer). Mais malheureusement rien sur les plantes de Clipperton.
- Le site éducatif [Technosciences.net](#) présente plusieurs pages sur Clipperton, plus ou moins bien documentées : [Île de Clipperton - Définition et Explications : Géographie - Administration - Histoire - Des ressources intérieures inexistantes - Écosystèmes - Une ZEE très vaste](#)
- [Les Outre-mer présentés aux enfants](#) Ouest-France 11/05/2020
- [Clipperton : une « passion » américano-franco-mexicaine](#) Le Monde « ... la liaison maritime entre Clipperton et la Californie, décident d'émettre des timbres pour l'affranchissement du courrier qu'ils transportent entre l'atoll ... » 19/04/2020

- ✉ † Plus nombreux sont les Anciens des Missions Bougainville à partir pour le grand voyage... Ce mois-ci c'est Martin Omphalius qui a tiré sa révérence. Jean-Yves Gaudart témoigne :

« Nous avons fait une seule affectation ensemble, un court séjour en Algérie mais nous n'avons pas eu l'occasion de nous fréquenter, de nous connaître. Je n'ai su que dans les années 2000 qu'il avait fait la 1ère mission Bougainville en 1966 .

C'est à l'Amicale des Fusiliers Marins Commandos de Lorient que je l'ai le plus souvent rencontré.

Je peux dire qu'il était retraité Maître Principal (H) Officier de la Légions d'Honneur, médaillé militaire et autres distinctions.

C'était pour nous, pour moi un "vieux soldat" cette appellation donnée avec respect à une

personne dont le passé ne peut être sujet à critique.

Pour mémoire son nom est inscrit sur une plaque à Clipperton avec le nom de deux autres camarades. »



SCIENCES

✉ Environnement. Des algues pour empêcher le corail de perdre ses couleurs ? [Courrier International](#) 14/05/2020

✉ Environnement. Quelles seraient les conséquences si les [#requins](#) disparaissaient ? 18/06/2020 in [Trustmyscience.com](#)

✉ Un séisme secoue l'Amérique Centrale le 23/06/20. L'Île de la Passion, située non loin du Mexique, pourrait-elle être touchée par un éventuel Tsunami ? [Alerte au Tsunami](#)

TWITTER

Quelques TWEETS associés à des articles ou vidéos sélectionnés pour vous :

✉ TAAF [@TAAFOfficiel](#) Seule station baleinière sur le sol français, Port-Jeanne-d'Arc est le plus grand site historique des TAAF. L'usine, construite en 1908 a été numérisée en 2010. Le résultat saisissant de la **visite virtuelle** est en ligne <https://bit.ly/3cGKwu8>. [#Archeorama](#) [@journees archeo](#) ou sur [Youtube](#) 20/06/2020

✉ IFRECOR [@Ifrecor](#) Quelles seraient les conséquences si les [#requins](#) disparaissaient ? 18/06/2020

✉ **Marine nationale** [@MarineNationale](#) L'exposition « 300 ans d'hydrographie française » du [@shom fr](#) est accessible directement depuis chez vous ! Découvrez comment l'hydrographie a joué un rôle moteur dans la cartographie du globe contribuant ainsi à la connaissance des mers et des océans. <http://bit.ly/3cVTqUL>

✉ IFRECOR [@Ifrecor](#) L'Ifrecor a évalué la valeur des récifs coralliens des outre-mer français, à hauteur de 1,3 milliards d'euros [#WorldOceansDay](#) [#ProtectOurHome](#) 08/06/2020

- 📧 TAAF@TAAFOfficiel : Véritable sanctuaire de biodiversité marine, les TAAF forment un réseau d'AMP sur plus de 2M de km², de la zone polaire aux tropiques. [#JournéeMondialedeLOcéan](#) : découvrez les nouveaux projets des TAAF pour renforcer ce réseau dans les îles australes! [#WorldOceansDay @lesoutremer](#) 08/06/2020
- 📧 [#WorldOceansDay](#) : Réservoir de biodiversité et principal régulateur du climat, l'Océan joue un rôle primordial pour l'ensemble du vivant et fournit des services essentiels aux sociétés humaines. Avec le 2e domaine maritime mondial, la France a une responsabilité dans sa protection.
- 📧 IFRECOR@Ifrecor Des Mangroves aux Montagnes - Renforcer la résilience côtière du Timor oriental <https://undp-climate.exposure.co/des-mangroves-aux-montagnes...> @UNDP 07/06/2020 La meilleure protection des côtes tropicales contre l'élévation du niveau marin et l'érosion est la mangrove. Elle pourrait sauver Clipperton de l'érosion si on l'y adaptait.
- 📧 RT @FeteMer2020 REPORT DE LA FÊTE DE LA MER ET DES LITTORAUX La situation sanitaire nous contraint à revoir la date et la formule de la FLM 2020. Nous travaillons actuellement à ce report. 20/04/2020
- 📧 FondationMer @FondationMer Dans le contexte de la crise du [#coronavirus](#) la @FondationMer et @Mr_Goodfish lancent une campagne pour promouvoir les vertus des produits halieutiques. <http://retrouvezlapêche.fr> [#retrouvezlapêche](#) [#bonpourlemoral](#) [#Sante](#) [#cuisine](#) [#Recettedujour](#) [#quiz](#) [#chef](#) [#recettes](#). 21/04

P ARUTIONS du trimestre

📧 Article du journal Le Monde : « [Clipperton : une « passion » américano-franco-mexicaine](#) » de Pierre Jullien, paru le 20/04/2020.

📧 [La Lettre de la Fondation de la Mer](#) 05/05/2020

📧 *Lords of the Ocean* : Web-série du Prix Fondation de la Mer. Quatre jeunes plongeurs-explorateurs ont pris la mer sur leur voilier en janvier 2019 pour parcourir 16 000 kms et plonger avec les cinq espèces de requins réputées les plus dangereuses. Nous les avons rencontrés avec Philippe Folliot (député) et Alexandre Iaschine (Fondation de la Mer) lors de la soirée de lancement du livre « *La Passion – Clipperton, l'île sacrifiée* » et nous avons parlé dans [CPOM-INFOS n°36](#) de décembre 2018. **Des images et une aventure humaine à voir :** [Épisode 1 | Brest Canaries : En route, sans casse-croûte](#) (16') - [Épisode 2 | La Transatlantique](#) (16') - [Épisode 3 | En apnée avec les requins bouledogues](#) (16') - [Épisode 4 | Plongée au milieu des requins aux Bahamas](#) - [Épisode 5 | Plongée avec les requins longimanes de Cat Island](#) - [Épisode 6 | Passage du Canal du Panama et arrivée en Colombie \[ENG SUB\]](#) - [Épisode 7 | Expédition scientifique et plongée dans le sanctuaire de requins "Malpelo" \[ENG SUB\]](#) - [Épisode 8 | Recherche des grands requins blancs et fin du voyage \[ENG SUB\]](#)

Pour en savoir plus : <https://www.facebook.com/Lords.of.the.Ocean/>

La vie de CPOM



CPOM s'investit toujours plus aux côtés de la recherche scientifique et y participe activement. Ce trimestre un de ses membres est leader d'un projet d'article international avec une équipe franco-mexicaine portant sur la dynamique littorale et l'évolution de la côte de l'atoll de La Passion-Clipperton face à l'élévation du niveau marin et au changement climatique. Pour ce projet le conseil d'administration a accordé le financement à hauteur de 800€ pour l'acquisition et le traitement, ce dernier en partenariat avec l'Université de la Nouvelle Calédonie, de la dernière image satellite de qualité, à savoir de mai 2020. La comparaison avec les images de 1935, de 2001 et 2014, déjà acquises par les chercheurs permettra d'apporter des données et une cartographie précise sur l'évolution de la forme de l'atoll.

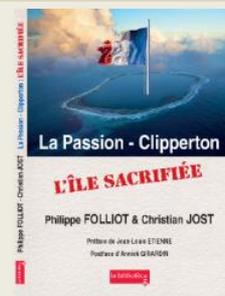


INFOS CPOM

📖 EN VENTE par et pour CPOM

« La Passion-Clipperton. L'île sacrifiée » de Philippe FOLLIOT et Christian JOST.
Ed. La Bibliothèque, nov. 2018, 200 pages illustrées de cartes, schémas et photos.

En vente sur notre site [CPOM](#) page « [Annonces et ventes](#) » au prix de 18€ (+6€ de frais de port). Le produit des ventes revient intégralement à CPOM..



📖 LE MOT DU TRESORIER

Si vous ne l'avez pas déjà fait, merci de mettre à jour votre cotisation de 30€ pour 2020. Celle-ci ne vous coûte en réalité que 10€.

Afin de vous soutenir en cette période difficile, CPOM vous offre un peu de lecture :

➔ CPOM-INFOS est en accès libre [sur nos pages](#).
(hormis les numéros de l'année en cours)

→ Un exemplaire du livre « *La Passion -Clipperton, l'île sacrifiée* » sera expédié gratuitement à tout ancien adhérent 2019 sur simple demande à secretariat.cpom@gmail.com

→ ... ET un livre sera expédié à tout nouvel adhérent parrainé par un membre de CPOM. Les 30€ comprendront ainsi un livre et la cotisation !

Réglez votre cotisation 2020 par le moyen de paiement de votre choix, **chèque** à envoyer à G. Yang - CPOM 14 rue d'Oslo - 75018 Paris), **virement bancaire** ou **Paypal**. Voir notre [page ADHERENTS](#).

Pour toute question d'adhésion, écrivez à tresorier@cpom.fr ou à Dr Georges Yang - CPOM 14 rue d'Oslo - 75018 Paris
Pour toute autre question, écrivez à secretariat.cpom@gmail.com ou à president@cpom.fr.

Faites connaître CPOM en diffusant autour de vous cet encart à copier



FAITES UN DON et ADHEREZ à CPOM !

Pour 30€ recevez 4 n° de CPOM-INFOS

66% de réduction fiscale sur le montant de votre don

Bulletin d'adhésion et moyens de paiement

Merci de votre soutien !

Pour en savoir plus :



<http://clipperton.cpom.f>



www.clipperton.fr



[Clipperton La Passion](#)



[PassionClip](#)

Prenez bien soin de vous !

Christian Jost - Président de CPOM

Biarritz, 30 juin 2020

Si vous recevez ce mail c'est que vous êtes inscrit sur la liste de diffusion de CPOM. Pour vous désinscrire : mail « merci de me désinscrire » à secretariat.cpom@gmail.com